

BILAN 2

La responsabilité humaine dans le réchauffement climatique est une évidence.

L'analyse scientifique combinant observations, éléments théoriques et modélisations numériques permet aujourd'hui de conclure que l'augmentation de température moyenne depuis le début de l'ère industrielle est liée à l'activité humaine : CO₂ produit par la combustion d'hydrocarbures, la déforestation, la production de ciment ; CH₄ produit par les fuites de gaz naturel, la fermentation dans les décharges, certaines activités agricoles.

Différents scénarios publiés par le **GIEC** prévoient avec une forte probabilité, dans des fourchettes dépendant de la quantité émise de GES anthropiques :

- une augmentation de 1,5 à 5°C de la température moyenne entre 2017 et la fin du XXI^e siècle
- une élévation du niveau moyen des océans entre le début du XXI^e siècle et 2100 pouvant atteindre le mètre
- des modifications des régimes de pluie et des événements climatiques extrêmes
- une acidification des océans

Les conséquences sur les écosystèmes sont déjà préoccupantes :

- Disparition d'espèces
- Modification des aires de répartition de certaines espèces
- De graves conséquences de l'acidification des océans sur la biodiversité marine

Le réchauffement climatique ayant des enjeux sociétaux et économiques importants, le débat qu'il suscite dépasse largement la sphère scientifique.

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. C'est un organisme de l'ONU ayant pour but d'évaluer les conséquences du réchauffement climatique d'origine anthropique.



